

Drones, une réalité pour notre ciel de 2030 ? Regards croisés .

Guerre, services, transport, le drone devenu un véritable couteau suisse ouvre place à de nombreux débats.

Lors de la table ronde **Drones, une réalité pour notre ciel de 2030 ? Regards croisés** Fabrice CUZIEUX (*Directeur du programme Drones à la direction aéronautique - ONERA*), Koen DE VOOS (*Secrétaire général de l'association internationale GUTMA*), Dominique LAZARSKI (*Présidente - UECNA - Union Européenne Contre les Nuisances Aériennes*) ainsi que NICOLAS MARCOU (*Directeur de programme drones - Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile*) ont laissé voir ce dont quoi tendent à devenir les drones dans un futur pas si lointain.

On en rigole, mais se faire servir un café en terrasse par voie aérienne ne sera plus une blague si nous ne nous penchons pas sur la question de comment pouvons-nous développer les drones de façon viable et pérenne.

En tant qu'étudiant de SUPAERO, je vous propose d'analyser ces quatre facettes: Utilisation & Marché; Techniques & Technologiques; Sécurité & Cybersécurité; et enfin Réglementation.

Aujourd'hui, les drones aspirent à s'immiscer dans les marchés du transport de personnes, du transport de biens, et de la collecte de données. Il est spectaculaire de constater que les drones se prêtent à tant d'utilisations. Déjà utilisés aujourd'hui à titre civil dans l'agriculture, et dans le domaine de la cartographie 3D, ils seront très probablement demain nos taxis et nos livreurs. A titre militaire, les drones ont aussi leur place. Ils font partie de l'arsenal de plusieurs armées telles que l'armée française et l'armée américaine. Hélas, l'utilisation dépassant le marché, notre armée est contrainte de s'équiper de l'autre côté de l'Atlantique.

Je pense que nous devons garder en tête que les drones ne sont pas une fin en soit, leur équipement et l'utilisation qu'on en fait sont ce qui les rend attractifs; *"Un drone qui survole un lieu d'accident n'apporte aucune valeur, il y a valeur qu'à partir du moment où il y a une caméra sur le drone"* Koen DE VOOS. On en vient donc à la conclusion que c'est **le service créé par les drones qui apportera de la valeur.**

Face à un tel essor du marché des drones, l'industrie française ne doit pas faire de faux départ. La France doit être leader dans ce domaine comme elle l'est depuis le 1er vol de l'Eole dans le secteur de l'Aéronautique. Ainsi, les laboratoires de recherches tel que l'ONERA ne cessent de mettre à défi le savoir de nos chercheurs et ingénieurs afin de développer des drones qui soient des plus performants, de plus en plus légers et d'une fiabilité à toute épreuve. Tout ceci en optimisant leur fabrication afin d'être compétitif sur ce marché fleurissant. Selon leur utilisation, les drones développés devront être en mesure de collecter des informations sur la topographie, la géographie et l'état de notre planète. Survoler un champ permettrait en récoltant des informations de prédire les rendements et d'optimiser la production par exemple.

A l'aube d'une utilisation massive de ces aéronefs, **la sécurité** doit être au cœur de toutes les intentions.

J'en ai parlé, la fiabilité est nécessairement aux racines de toutes tentatives d'innovation. En effet, les drones de plus d'être très prochainement utilisés pour le transport de personnes, survoleront également des zones très densément peuplées. Tout incident ou accident pourrait avoir de graves conséquences, tout d'abord sur le plan des dommages humains, puis des dommages matériels, et enfin sur la confiance de l'opinion publique tant sur la fiabilité que sur la pertinence des drones car tout événement de la sorte provoquerait un ralentissement de la croissance de ce secteur.

Un autre enjeu sera celui de **la cybersécurité**. Les drones étant des outils d'acquisition de données, leur contenu doit être stocké de façon sûre. Encore une fois, tout détournement et utilisation malveillante des drones pourrait être une raison d'un déclin de ce secteur. Des cas litigieux apparaissent d'ores et déjà ; l'armée française utilise aujourd'hui des drones américains, dont les données prélevées sont stockées dans un cloud américain. Une telle situation rend la France dépendante des Etats-Unis, et lui fait perdre en autonomie.

Ainsi, afin d'éviter un tel scénario, que ce soit vis à vis de leur fabrication ou de leur utilisation, la commission européenne travaille corps et âme afin d'établir **une réglementation** qui soit la même dans tous les pays européens. D'ici 2025, une réglementation sur la catégorie certifiée devrait voir le jour. Les règles de certification seraient similaires à celle de l'aviation habitée, mais renforcées car les drones n'ont pas de pilote à bord. Cette réglementation permettra, on l'espère, de prévenir également des risques de pollutions sonores dues à un espace aérien saturé de ces aéronefs. L'élaboration d'un code aérien pourrait être entre autres une solution.

Enric NAËGELÉ

Président de Supaero Junior Conseil et étudiant en 2A à l'ISAE-Supaero